



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 avril 2024

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Pierre Caza, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 17 avril 2024, le règlement n° 342-2024 abrogeant et remplaçant le règlement 318-2020 relatif à l'organisation par la MRC du Haut-Saint-Laurent d'un service de transport collectif sur son territoire, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, 22 avril 2024

Pierre Caza
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la municipalité de Canton de Havelock certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h et 16h le 29 jour de avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^e jour de avril 2024.

Directeur(trice) général(e) et
Greffier(ère)-trésorier(ère)